• Japon: *日本*

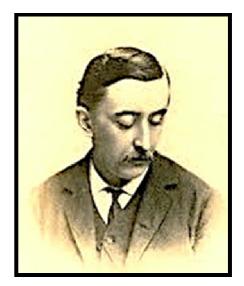
Chacun d'entre nous a été bercé dans son enfance par les contes de Perrault, de Grimm, d'Andersen...Qu'en est-il au Japon ? Les contes sont la première des littératures que l'on nous propose et ils modèlent notre imaginaire ; à quoi ressemblent les contes nippons ? Maya va au devant de nos désirs et en deux exemples judicieusement choisis nous entraîne vers un univers fantastique et envoûtant tout en expliquant auparavant comment elle l'a découvert...

Petit détour par le pays du Soleil Levant : Deux Contes japonais Maya K.

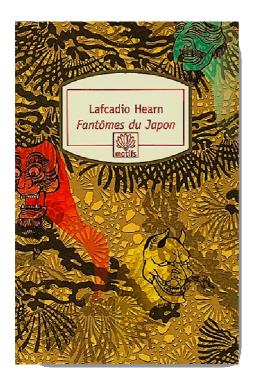
摩耶

J'ai découvert les Contes Japonais en lisant le recueil d'un écrivain du XIXème siècle, Lafcadio Hearn, dont la vie à elle seule est une suite de péripéties. : Anglais de naissance, journaliste au

Etats-Unis, il fut envoyé au Japon dont il assimila la culture au point d'en acquérir la nationalité,



d'y fonder une famille et de devenir professeur d'Université.



En lisant ces Contes, ou en les écoutant raconter, on peut acquérir une connaissance plus profonde et plus vivante de la vie quotidienne de ce pays, de ses aspirations, de ses joies et de ses craintes.

Comme dans les Contes de Perrault ou les Fables de La Fontaine, nous sommes transportés au cœur du sujet. Ce qui est bien, ce qui est mal, comment sont sanctionnées ou récompensées les actions humaines ; ces contes traitent un peu de tout cela. Leur compréhension passe par l'imaginaire, qu'il s'agisse d'humour parfois rabelaisien ou de frayeur devant le surnaturel. Le surnaturel est toujours présent dans les contes japonais ; il est présenté comme faisant partie de la vie quotidienne, avec des allusions fréquentes à la mort, à la vie après la mort, à l'influence des défunts sur les vivants.

Deux contes me semblent refléter fidèlement ces caractéristiques. Le premier est celui du...

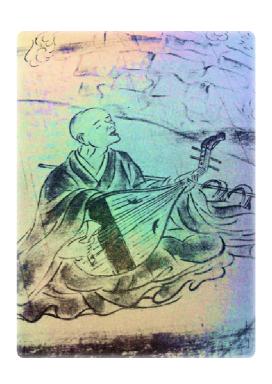
« Sans oreilles »:

耳無芳—

"Il y a très longtemps -l'auteur dit 700 ans-, vivait dans un temple une sorte d'aide aveugle, très habile à raconter les batailles héroïques du temps passé, en s'accompagnant de la *biwa*, sorte de luth à quatre cordes, utilisé par les ménestrels.

Sa renommée était telle qu'il reçut une nuit une visite inattendue : un samouraï vint le chercher pour lui proposer de donner une audition dans le palais d'un grand chef militaire.

La première nuit, tout se passa bien, et le conteur fut ramené chez lui avec la consigne formelle de ne parler à personne de ces événements.



La deuxième nuit, le prêtre du temple, découvrant le départ mystérieux de l'aveugle, le fit suivre par ses servantes. Elles devaient le découvrir, trempé de pluie, jouant avec ardeur sur la tombe d'un héros guerrier, au cimetière. Les tombes des officiers du grand chef paraissaient illuminées. Ramené au temple et réconforté, l'aveugle dut raconter son histoire, ce qui effraya le prêtre, son ami : « Tu as été victime d'un enchantement, de la part des morts ». Pour y échapper, le prêtre lui fit peindre sur tout le corps des textes sacrés et lui recommanda, pour la nuit suivante, de ne pas répondre à l'appel qui lui serait fait et de demeurer parfaitement silencieux et immobile, ce qu'il fit.

L'envoyé des morts ne pouvait voir le corps de l'aveugle, entièrement recouvert de phrases bouddhistes. Mais le prêtre avait oublié de peindre ses oreilles...Ce furent elles que l'envoyé diabolique arracha, sans que l'aveugle ait osé émettre un gémissement..."

Le second Conte a pour titre :

« Manquement à la parole donnée ».



Là aussi, il s'agit d'un samouraï, marié à une jeune femme de haute naissance, très belle et qu'il aime passionnément. Malheureusement, elle meurt bientôt, exigent de lui une promesse solennelle et irrévocable : il ne se mariera pas, et il l'enterra dans son beau jardin, sous le prunier qu'elle aimait. Il lui donnera aussi une cloche semblable à celle des pèlerins.

Un an après, le samouraï est instamment prié par ses amis et parents de se remarier afin d'assurer sa descendance, et il épouse une ravissante jeune fille de 17 ans.

Une nuit, le samouraï doit assurer son service de garde dans le palais de son seigneur. Il laisse sa jeune femme seule, saisit de crainte, sans savoir pourquoi.

Au milieu de la nuit, elle entend le son d'une cloche de pèlerin, se rapprochant de plus en plus. Paralysée de terreur, elle ne peut ni bouger, ni appeler, même lorsqu'un fantôme, une femme vêtue de sa robe de cercueil et tenant une cloche, s'arrête et s'exclame : « Tu ne resteras pas dans cette maison ! Va-t-en, et ne dis à personne la raison de ta fuite. Si tu le lui dis, à lui, je te déchirerai en morceaux ! »

Le jour levait et son mari de retour, la jeune femme n'ose pas lui parler de sa mésaventure. Elle se persuade qu'elle a rêvé.

Mais la nuit suivante, même scène. Alors la jeune femme se décide à parler à son mari, le suppliant de lui accorder le divorce, « question de vie ou de mort », ditelle. Devant la surprise et le chagrin de son époux, elle se voit obligée de raconter l'histoire. « Je dois encore assurer mon service au château cette nuit, dit-il, mais je te donnerai des gardes qui te protègeront.

La troisième nuit, le fantôme revient et la pauvre femme, terrorisée, essaie en vain de réveiller ses gardes qui semblent immobiles comme des statues.

Au matin, le samouraï devait découvrir le corps décapité de sa femme et trouver sa tête devant la tombe de sa première épouse dont le cadavre, debout, tenait encore dans une de ses mains une cloche, et de l'autre, la tête de sa victime."

Lafcadio Hearn ajoute à la fin du Conte, une petite anecdote, un dialogue entre lui et un ami, qui lui avait raconté l'histoire :

« La vengeance aurait dû s'exercer sur le mari!

-C'est l'opinion des hommes, répondit-il, mais les femmes pensent autrement... »

Maya K.
Classe de 2^{nde} 7
au Lycée Henri IV, Paris